

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE LA
SOVERAINETE ALIMENTAIRE ET DE L'ÉLEVAGE**

**DIRECTION DE L'ANALYSE, DE LA PREVISION ET
DES STATISTIQUES AGRICOLES**



NOTE POLITIQUE

Production du riz au Sénégal : Déterminants et Perspectives



Avril, 2024

Messages clés

- Au Sénégal, en moyenne 10 personnes vivent dans un ménage rizicole ;
- Les chefs de ménages qui pratiquent la riziculture sont majoritairement âgés de plus de 35 ans ;
- Le taux de couverture des besoins en riz est de 52% des besoins nationaux en 2023 ;
- Le riz paddy est produit à 73% par le pluvial et 27% par l'irrigué en 2023 ;
- Les rendements sont de 5,5 t/ha en irrigué contre 3,4 t/ha en pluvial en 2023.

Introduction

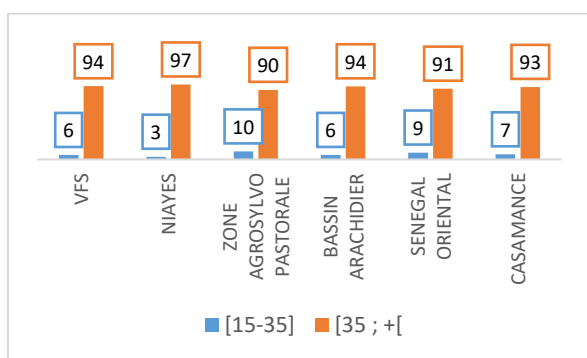
Les différentes crises notées ces dernières années à travers le monde ont poussé le Sénégal à s'orienter résolument vers une politique de souveraineté alimentaire. Cette option appelle la définition d'une politique alimentaire qui vise à intensifier les chaînes de valeur pour assurer la disponibilité et l'accessibilité à la population sénégalaise d'une alimentation suffisante et de qualité. Plusieurs politiques et programmes sont mis en œuvre pour atteindre les objectifs d'autosuffisance en riz (PNAR, PRACAS).

Cette ambition de satisfaction de la couverture des besoins en riz ne pourra être satisfaite que par l'adoption d'une nouvelle doctrine d'intervention.

Caractérisation sociodémographique et socio-économique

- Les ménages rizicoles sont majoritairement dirigés par les hommes (89%).
- Les femmes sont plus représentées chez les chefs de ménage âgés de plus de 55 ans.
- Parmi les responsables de parcelles, la quasi-totalité (83%) ont plus de 35 ans.

Figure 1 : Répartition des responsables de parcelles de chaque zone suivant la tranche d'âge



Source : DAPSA, 2023

- 2,5% des chefs de ménages agricoles qui pratique la riziculture pluviale ont bénéficié d'une formation en agriculture.

Organisation de la filière

Le CIRIZ a été créé en 1997 suite à la libéralisation de la filière rizicole en juin 1994. Sa composition est ainsi qu'il suit :

- Producteurs,
- Industries de transformation,
- Institutions financières et de crédit,
- Fournisseurs d'intrants,
- Commerçants,
- Consommateurs,
- Prestataires de services agricoles,
- Professionnels de semences,
- Institutions publiques,
- Organisations d'appui au développement

Ces acteurs sont accompagnés, entre autres, par les structures d'encadrement et de recherche :

SAED, ISRA, SODAGRI, ANCAR, INP, DPV, AfricaRice, CGER, CIFA.

Facteurs de production et pratiques culturelles

Ressources en terre

- 240 000 hectares de potentiels irrigables dans la Vallée du fleuve Sénégal et 12 000 hectares à l'Anambé ;
- 116 000 hectares à Ziguinchor en pluvial ;
- 56 000 ha dans la région de Sédhiou en pluvial ;
- 50 000 ha à Kolda en culture pluviale.

Ressources en eau

- Les eaux de surface des bassins fluviaux totalisent un volume moyen de 24 milliards de m³/an dont 20,4 milliards pour le fleuve Sénégal.

Equipements

- L'utilisation d'équipements agricoles reste encore faible dans la production du riz au Sénégal.

Tableau 1 : Evolution du matériel motorisé cédé entre 2020 et 2022

DESIGNATION	2020	2021	2022	Total (2020-2022)
Tracteurs	33		15	48
Batteuses céréales	18	100		118
Décortiqueuse a riz	21			21
Offsets	59	301	16	376
Motoculteurs	62	362		424
GMP	11			11
Charrues à disques	8			8
Pulvérisateurs	13	149		162
Remorques	25			25
Autres matériel agricoles	145	198	0	343

Source : RSA, 2023

Variétés utilisées

- Les variétés disponibles pour la riziculture pluviale sont essentiellement les Nerica (1, 2, 3, 4, 5, 6), le Sahel 108. Le rendement moyen est de 1,5 à 3 t/ha.
- Pour le riz de bas fond, les variétés disponibles sont TOX 728-1, BW 248-1, BG 90-2, WAR (1, 77). Le rendement moyen en riziculture de bas fond est de 3 t/ha.

- Il existe la riziculture de mangrove pratiquée essentiellement dans la zone de mangrove en Casamance. Les variétés utilisées en riziculture de mangrove sont tolérantes au sel. Ce sont essentiellement le WAR et le ROK.
- Pour l'irrigué, les variétés présentes sont : ISRIZ (1 à 15), Sahel (108, 134, 177, 201, 202, 210).

Tableau 2 : Proportion des types de variétés utilisées par parcelle selon la zone agro-écologique

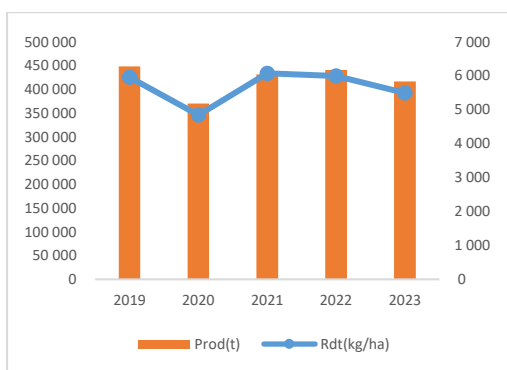
Zones agro-écologiques	Variétés (%)	
	Traditionnelles	Améliorées
Vallée du fleuve Sénégal	41	59
Sylvo-pastorale	50	50
Sénégal oriental	61	39
Casamance	87	13
Sénégal	78	22

Source : DAPSA, 2023

Production et productivité

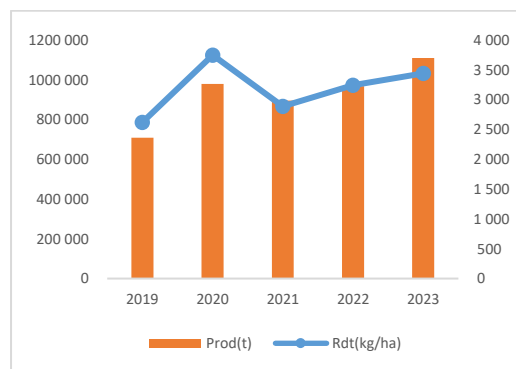
- La production de riz en pluvial représente 73% au niveau national en 2023.
- En 2023, en moyenne les rendements se chiffrent à 5,5 t/ha en irrigué versus 3,4 t/ha en pluvial.

Figure 2 : Evolution des rendements et de la production en irriguée



Source : DAPSA, 2023

Figure 3 : Evolution des rendements et de la production en pluvial



Source : DAPSA, 2023

Demande de riz

La demande en riz est calculée au niveau national sur la base de la population¹ et des normes de consommation par tête d'habitant par an²

Elle est évaluée en 2023 à **1,6 millions tonnes** de riz blanc.

Couverture des besoins

Le taux de couverture des besoins par la production nationale est calculé sur la base du ratio entre la production en riz blanc et la demande en riz.

Elle se chiffre en 2023 à **52%** des besoins nationaux.

Tableau 3 : Taux de couverture des besoins par la production nationale

Production nationale en riz blanc (T)	Demande en riz blanc (T)	Taux de couverture (%)
842 819	1 622 923	52

Source : DAPSA, 2023

Projection de la couverture des besoins par la production locale

- Avec des aménagements et des politiques agricoles adéquates, les besoins seront couverts à 95% en 2027 et à 100% en 2029.

Tableau 4 : Projections pour la filière riz

¹ Population sénégalaise : 18 032 473 (Source : ANSD 2023).

² 90 kg par an selon la FAO

Indicateurs	Réf: 2023	2025	2027	2029
Population	18 032 473	19 019 372	20 060 283	21 158 163
Pluvial				
Sup (ha)	322 375	322 375	322 375	322 375
Rdt (T/ha)	3,4	3,5	3,5	3,5
Prod (T)	1 109 538	1 128 313	1 128 313	1 128 313
Irrigué				
Sup (ha)	75 817	136 100	246 400	300 000
Rdt (T/ha)	5,5	6,8	8	8,5
Prod (T)	415 926	925 480	1 971 200	2 550 000
Prod en Paddy	1 525 464	2 053 793	3 099 513	3 678 313
Prod nette en riz blanc	842 819	1 134 720	1 712 481	2 032 268
Besoin en riz	1 622 923	1 711 743	1 805 426	1 904 235
Taux de couverture	51,9	66,3	94,9	106,7

Sources : Calcul des auteurs

- Promouvoir de nouvelles variétés poly-aptitudes et de technologies agroécologiques adaptées aux systèmes de production dans le pluvial;
- Favoriser l'approche multisectoriel : acteurs-institutions-filière;
- Renforcer les services non financiers : appui conseil technique, formation, gestion et mise en marché ;
- Accompagner la transition agroécologique basée sur l'adoption des bonnes pratiques agricoles ;
- Accompagner les politiques rizicoles par le secteur privé (agro-industriel) ;

Perspectives et Politiques

- La politique d'intensification et de modernisation des systèmes de production rizicole incluant l'augmentation de la base productive doit être renforcée pour la couverture des besoins par la production locale;
- L'appui à la structuration de la riziculture pluviale (animation, formation, assistance aux organisations paysannes) permet d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages ;
- La politique de sécurisation foncière doit être renforcée pour assurer l'accès au crédit pour une amélioration de leur production
- La maîtrise de l'eau doit être au cœur de la sécurisation de la production rizicole ;
- La mise en place d'un système de financement adéquat pour l'accompagnement des organisations professionnelles reste primordiale ;

Recommandations

Références

<https://www.dapsa.gouv.sn/>

<https://anads.ansd.sn/index.php/catalog/290/related-materials>

Rapport Enquête agricole 2021

EAA, 2023

Revue Sectorielle Agricole, 2023

Auteurs :

MASAE :	Mamadou Lamine Sonko
MASAE/DPES :	Malick Samb
METE/DPVE :	Adji Rokhaya Ndiaye
MASAE/SODAGRI :	Thierno Seydou Ly
MASAE/SAED:	Ousmane Samaké , El Hadji Malick Fall
MASAE/INP:	Papa Nékhou Diagne
MASAE/DHORT:	Mamadou Diatta
MASAE/DAPSA:	Ousmane Sylla, Sylvie Dasylya, Astou Ngom, Oumy Seck Lô, Mamadou Sakho, Malick Sow, Mamadou Lamine Sané, Khady Dramé Dia
Cellule Genre Agriculture /MASAE:	Adjaratou Indou Dieng
MASAE/DPV :	Omar Faye
MASAE/FNDASP :	Simon Ndene

Remerciements :

La DAPSA remercie le FIDA, la Banque mondiale et la FAO de l'initiative 50x2030

